

National...

## Lycée...

### Réforme du bac et du lycée en perspective

Nous y voilà ! Le ministère se décide à ouvrir officiellement le chantier de la réforme du lycée. Sur la méthode, Pierre Mathiot est chargé de rassembler des éléments pour produire un rapport d'ici janvier. Rapport qui servira de base au projet de réforme.

En réalité, les éléments essentiels de la réforme sont sans doute déjà dans les cartons et s'inspireront vraisemblablement de la réforme Darcos avortée de 2009 – A l'époque où J.M Blanquer était N°2 de la Degesco et la cheville ouvrière du projet.

A quoi doit-on s'attendre ? Tout d'abord, « l'allègement du baccalauréat » autour d'un socle commun de quatre disciplines qui, seules, resteraient en contrôle final. Le reste serait évalué en contrôle continu. On le voit, ce dispositif porte en lui un système à multiples vitesses, les « bons lycées » fournissant un « bon bac » quand les établissements accueillant des publics plus en difficulté se verraient dévalorisés car suspectés de « donner le bac » à leurs élèves. En définitive, cela acte l'inégalité devant le baccalauréat et donc d'accès à l'université et à terme, l'accentuation de la ségrégation scolaire et sociale.

Autre élément, la suppression des filières... mais pour faire quoi ? Nous verrons bien, mais **gageons qu'il ne s'agira pas d'un lycée plus unifié et plus égalitaire qui facilitera la réussite de tou.tes les élèves.**

### Sélection sous le manteau à l'entrée de l'Université !

« A l'université, la sélection se fait par l'échec ! » J.M Blanquer.

Mais Monsieur le ministre, c'est parce que personne n'a pris en compte le changement de public des universités depuis 30 ans ! Depuis 1990, les effectifs dans le supérieur ont augmenté de 50 %. Face à cette situation, le choix fait par votre gouvernement, c'est de limiter l'accès à l'université au lieu de se donner les moyens de la démocratiser. Et cette année, les « scandales » du tirage au sort et des non-affectations étaient presque trop beaux pour être vrais ! Une vraie aubaine pour vous !

Vos « attendus » sont un moyen de limiter l'accès à l'université et de sélectionner : Certain.es bachelier.ères resteront sans option d'études supérieures, en particulier les bac pro, et la hiérarchisation des universités entre elles accentuera la concurrence et les inégalités d'insertion dans

l'emploi à la fin des études. Quant aux « Contrats de réussite » pour les élèves sans « attendus » suffisants... voilà un moyen de faire porter la responsabilité de l'échec sur ces étudiant.es en question, prétendu.es « trop fragiles ».

Vous proposez 32 000 places supplémentaires sur 5 ans alors que 200 000 étudiant.es de plus sont attendu.es. Où iront les autres ? Vous avez annulé 300 millions de crédits mais la réforme annonce 450 millions... soit une réforme à 150 millions. Une vraie affaire ! Dans ces conditions, on le sait, les frais d'inscription vont augmenter.

**Ce qu'il faut à l'université, ce sont les vrais moyens d'une démocratisation pour assurer une transition progressive entre le lycée et l'université (effectifs réduits, un véritable accompagnement...).**

## Collège...

### Devoirs faits : le grand flou

Le Ministère a décidé que le dispositif « *devoirs faits* » devrait être mis en place dès novembre dans tous les collèges.

Censé permettre aux élèves de faire leurs devoirs dans le cadre de l'établissement, il répond à une vraie question (la réduction des inégalités scolaires liées aux inégalités socio-culturelles qui sont renforcées par les devoirs à la maison) mais de la mauvaise manière. Ouverts aux seuls élèves volontaires, sur un volume horaire laissé à la discrétion de chaque établissement, il reste à savoir qui les encadrera.

**La CGT Educ'action est favorable à ce que la journée des élèves s'arrête à la sortie du collège à condition que ce temps journalier de soutien/aide/approfondissement soit prévu pour toutes et tous, avec des effectifs réduits et soit inclus dans le temps de service des personnels.**

On est bien loin du projet du ministère qui ne dit rien sur les

moyens alloués aux enseignant.es déjà surchargé.es (payé.es au mieux en HSE), aux AED (sous-payés) ou aux autres volontaires.

Quant aux associations qui lorgnent sur le marché juteux de l'aide aux devoirs en défiscalisant à tout va, elles trépignent en attendant leur heure ...



## Le « nouveau » DNB de 2017 est déjà modifié

L'examen du brevet comportera cinq épreuves, au lieu de trois actuellement. En 2017, l'épreuve de français et d'histoire-géographie était divisée en deux, chacune relative à une discipline. La version 2018 séparera plus clairement cette épreuve tout comme pour l'épreuve de mathématiques et celle de physique-chimie, sciences de la vie et de la terre et technologie. L'épreuve orale est maintenue en l'aménageant légèrement : elle pourra porter sur l'enseignement d'histoire des arts.

Le total des points du DNB ne sera plus 700 mais 800. Les épreuves finales représenteront donc 50% des points, ce qui n'était pas le cas dans la version du DNB 2017.

Si la CGT peut se satisfaire de ce rééquilibrage entre le contrôle continu du socle commun et les épreuves finales, elle ne peut que déplorer que le socle de compétences soit maintenu et que les matières « fondamentales » aux yeux du ministre, le français et les mathématiques soient « survalorisées » dans le barème...



Académie...

## MOUVEMENT à gestion déconcentrée RENTRÉE 2018

BO Spécial n°2 du 9 novembre 2017

Phase INTER ACADÉMIQUE

### Récapitulatif du calendrier, stagiaires et titulaires

du 16 novembre 2017 (12h) au 5 décembre 2017 (18h) : **Ouverture du serveur SIAM/I-PROF.**

**Date limite de dépôt du dossier médical : 5 décembre 2017 (18h).**

**Date limite de retour au Rectorat des confirmations de demandes de mutation : 15 décembre 2017.**

du 11 janvier au 15 janvier 2018 : **1<sup>er</sup> affichage des Barèmes INTER sur SIAM.**

**GTA Barèmes et vœux : du 17 janvier au 19 janvier 2018.**

Du 22 janvier au 25 janvier 2018 : **2<sup>ème</sup> affichage des Barèmes INTER sur SIAM.**

Entre le 27 février et le 9 mars 2018 : **CAPN et PFMN**

### PEGC

**Ouverture du serveur SIAM, I-PROF**

du 16 novembre 2017 (12h) au 5 décembre 2017 (18h)

**Date limite de retour au Rectorat des confirmations de demandes de mutation : 11 janvier 2018**

**CAPA PEGC mouvement inter : Fin janvier 2018**

**Résultats MVT : entre le 27 février et le 9 mars 2018**

**Pour un suivi du local au national, contacter : [elus.cgteducation.besancon@gmail.com](mailto:elus.cgteducation.besancon@gmail.com)**

**dès la saisie de vos vœux sur I-Prof.**

**Elus Nicolas Journot et Sandrine Cadon.**

SANS LA CGT



AVEC LA CGT

